

# PUBLICATION ENQUETE PUBLIQUE D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Les demandeurs suivants : Spronken Din et Benders Carolijn Ordenmolen 1 3792 Voeren

ont introduit une demande pour:  
- opérations d'urbanisme

En bref il s'agit de la transformation d'une étable existante et d'une grange en maison

La demande se situe à l'adresse: Ordenmolen 1 bte A, 3792 Fourons

La demande se situe sur la parcelle) suivante:

<i>Commune</i>	<i>Section</i>	<i>N° de parcelle</i>	<i>Exponent</i>
FOURONS 4 DIV/FOURON-ST-PIERRE	A	0830	A

L'autorité compétente dans ce domaine pour prendre une décision au sujet de la demande est : le Collège des bourgmestre et échevins

**La demande est à consulter à l'administration communale du 12-07-2019 au 10-08-2019 inclus au service de l'urbanisme à l'adresse suivante : Administration Communale Place Communale 1 3798 Fourons, aux jours et heures suivants:**

- **Tous les jours de 08.00h à 12.00h;**
- **Egalement le mercredi de 14.00h jusqu'à 16.00h et le vendredi soir de 16.00h à 19.00h (sauf juillet et août).**

Pendant cette période, les avis, les remarques ou les objections doivent être introduits auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins. Cela peut être fait par lettre recommandée ou par lettre avec accusé de réception, ou par le guichet électronique: [www.omgevingsloket.be](http://www.omgevingsloket.be).

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Commune de Fourons : voir adresse ci-dessus, ou par courriel électronique [ro@devoor.be](mailto:ro@devoor.be)

Le Guichet de l'Environnement: [www.omgevingsloket.be](http://www.omgevingsloket.be)